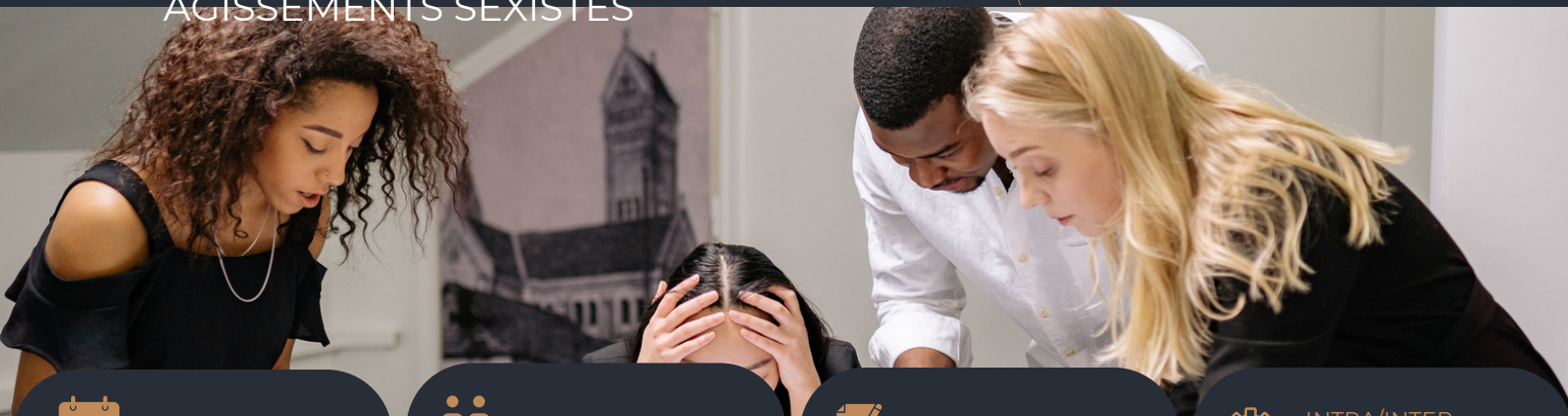


PROGRAMME

FORMATION RÉFÉRENT LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT ET AGISSEMENTS SEXISTES



1 JOUR (7 HEURES)



MEMBRES ÉLUS DU CSE



AUCUN PRÉREQUIS



INTRA/INTER -
VISIO/PRÉSENTIEL



OBJECTIF PÉDAGOGIQUE : ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES ET LES PRÉREQUIS POUR REMPLIR SON RÔLE DE RÉFÉRENT LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT ET LES AGISSEMENTS SEXISTES.

CONTENU DÉTAILLÉ

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- Comprendre le cadre légal et juridique du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- Connaître le rôle et les missions du référent (interne et CSE)
- Reconnaître une situation de harcèlement ou de comportement sexiste
- Identifier les situations à risque et adopter la posture adaptée
- Comprendre Processus de traitement des alertes et accompagnement des victimes
- Mettre en place une enquête en toute confidentialité
- Communiquer et sensibiliser au sein de l'entreprise
- Réaliser Étude de cas et mises en situation
- Participer à la mise en place d'actions de prévention en entreprise

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques interactifs
Études de cas concrets issus du terrain
Travaux de groupe
Mises en situation professionnelles

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Supports pédagogiques remis aux stagiaires
Documentation réglementaire
Outils d'analyse des risques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis en début et fin de formation
Quiz et cas pratiques
Évaluation continue lors des échanges

MODALITÉS D'ACCÈS

Accès sous 10 jours après analyse des besoins.

SUIVI ET ASSIDUITÉ

Feuilles d'émargement
Attestation de présence

VALIDATION

Attestation de fin de formation remise aux participants

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
Des adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles peuvent être mises en place sur demande

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Articles L2315-18 et suivants du Code du travail